

<p>FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN D'ACCES AU C.R.F.P.A. Session 2018</p>

NOM :
 Prénom :
 Adresse : Email :
 Code Postal : Ville : Tél :

ADMISSIBILITE : EPREUVES ECRITES

Epreuves obligatoires :

- Note de synthèse (5 heures – coef. 3)
- Droit des obligations (3 heures – coef. 2)

Epreuves à choix :

Attention, vous devez faire un seul choix. Le choix de l'épreuve de cas pratique détermine l'épreuve de procédure.

Cocher votre choix	Epreuve de cas pratique 3 heures – coef. 2	Epreuve de procédure 2 heures – coef. 2
	Droit civil	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends
	Droit des affaires	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends
	Droit social	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends
	Droit pénal	Procédure pénale
	Droit administratif	Procédure administrative contentieuse
	Droit international et européen	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends
	Droit international et européen	Procédure administrative contentieuse

ADMISSION : EPREUVES ORALES

- **Exposé – entretien** (préparation 1 heure – exposé 15 mn – entretien 30 mn) **Coef 4**
- **Interrogation en langue étrangère (coef. 1) :**

- Anglais.....
- Allemand.....
- Arabe classique.....
- Chinois.....
- Italien.....
- Espagnol.....
- Hébreu.....
- Italien.....
- Japonais.....
- Portugais.....
- Russe.....

Attention, le choix des épreuves d'admissibilité et d'admission est définitif et non modifiable.

Fait à, le

Signature